



Chers parents :

Nous sommes infiniment heureux d'accueillir à nouveau nos élèves. Comme vous le comprendrez aisément, ce retour doit suivre strictement chacun des protocoles sanitaires approuvés par les autorités ministérielles pour l'ouverture de notre établissement.

Nous comptons donc sur le soutien, l'engagement et la compréhension de chacune des familles afin que ce retour soit couronné de succès tout en respectant les exigences du Ministère de la santé et de l'éducation.

Vous trouverez à continuation une explication générale de la logistique mise en place pour l'élémentaire.



Indications générales sur la rentrée 2021 :

1 - Rentrée des classes : Toutes les classes de l'élémentaire feront leur rentrée de manière échelonnée, en mode hybride. Par ailleurs, dans chaque classe, les élèves seront divisés en 2 groupes.

- Semaine du 8 au 12 février : Rentrée des CM2
Lundi, mercredi, vendredi : Groupe 1
Mardi, jeudi : Groupe 2
- Semaine du 15 au 19 février : Rentrée des CE2 et CM1
Lundi, mercredi, vendredi : Groupe 2
Mardi, jeudi : Groupe 1
- Semaine du 22 février : Rentrée de toutes les classes
Lundi, mercredi, vendredi : Groupe 1
Mardi, jeudi : Groupe 2

2 - Utilisation de l'uniforme : Les élèves devront porter l'uniforme officiel du lycée. Si pour une quelconque raison, cela ne peut se faire, nous vous demandons d'avoir l'amabilité d'envoyer un mot à son professeur.



3- Fournitures scolaires : Les élèves apporteront leur propre matériel étiqueté à leur nom. Pour le niveau de CP, il est conseillé d'apporter des vêtements de rechange en cas d'accident.

Les fournitures demandées devront être rapportés petit à petit. Les enseignants préciseront, au jour le jour, le matériel à apporter.

Les élèves ne peuvent pas s'échanger ou se prêter le matériel compte-tenu des mesures sanitaires. Nous demandons aux familles d'en parler avec eux.

4 - Goûter : Nous recommandons que le goûter apporté par les élèves soit équilibré et puisse se consommer froid car nous ne pouvons pas utiliser les microondes. Les récipients des goûters doivent être étiquetés avec le nom et les prénoms des enfants. Compte-tenu des mesures sanitaires nous ne garderons pas les récipients non identifiés en cas de perte. Les élèves prendront le goûter, à leur table, en classe.

5 - Utilisation de masques : Les élèves devront porter obligatoirement le masque tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs. Le masque est également obligatoire dans le bus. Il appartient aux parents de fournir, en plus, deux masques de rechange. Ceux-ci devront être rangés dans un sac sur lequel seront indiqués le nom de l'enfant et sa classe. Si vous utilisez des masques lavables, vous devez les laver quotidiennement.

6 - Désinfection : A l'entrée de l'établissement, différents lavabos et distributeurs de gel sont mis à disposition des élèves. Ces derniers devront se désinfecter les mains soit en se lavant les mains avec du savon, soit en utilisant un gel hydro-alcoolique. Ils utiliseront également les tapis fournis pour la désinfection des chaussures.

7 - Prise de température et état de santé de l'enfant : Les autorités ministérielles n'exigent pas la prise de température pour chaque élève. Toutefois, des prises de température auront lieu à l'intérieur de l'école de manière aléatoire.

Les familles s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Au sein de l'école, en cas d'apparition de symptômes provoquant une suspicion de Covid-19 chez un(e) élève, ce dernier sera isolé, sous la surveillance de l'infirmière, et la famille sera immédiatement contactée afin qu'il/elle soit retiré(e) de l'école.

Par ailleurs, si un enfant ou bien un membre du foyer a été testé positivement au Covid-19, la famille doit immédiatement en informer les autorités scolaires par écrit afin que celles-ci prennent les mesures sanitaires correspondantes.



8 – Récréation : Les enfants auront une période de récréation de dix minutes ainsi que cinq minutes pour la désinfection des mains et des chaussures. Les récréations seront étalées dans le temps et organisés par groupes. Une zone sera attribuée à chaque groupe.

9 – Accès des familles aux bâtiments scolaires : Les parents qui entrent dans l'école sans véhicule doivent passer par l'accès piétons (caseta) pour déposer leurs enfants.

Les parents qui arrivent à l'école en voiture entreront par la porte n°3 et sortiront par la porte n°2. Les parents ne seront pas autorisés à quitter le véhicule.

Toute demande d'entretien avec un enseignant se fera sur rendez-vous et en virtuel.

10 - Étudiants qui utilisent le transport scolaire : les bus scolaires seront garés sur le parking n°4

11 - Heure d'arrivée et de départ des élèves : Dès le 8 février, date de la rentrée scolaire pour les premiers groupes et en fonction des dates d'entrée de chaque niveau, les parents doivent suivre les horaires indiqués sur le tableau suivant :

Cela ne concerne ni les élèves utilisant le transport scolaire ni les fratries dont la sortie aura lieu à 12H00.

Entrée par l'accès piéton (caseta): enfants accompagnés par leurs parents et sans fratrie	
Heure d'entrée	Heure de sortie
• CP à 7:40 a.m. • CE1 à 7:45 a.m. • CE2 à 7: 50 a.m • CM1 à 7:55 a.m • CM2 à 8:00 a.m	• CP à 11:50 am • CE1 à 11:55 am • CE2 à 12:00 m.d. • CM1 à 12:05 p.m. • CM2 à 12:10 p.m.
Entrée en véhicule par la porte 3 et sortie par la porte 2 : enfants accompagnés par leurs parents et sans fratrie	
• CP à 7:40 a.m. • CE1 à 7:45 a.m. • CE2 à 7: 50 a.m • CM1 à 7:55 a.m • CM2 à 8:00 a.m	• CP à 11:50 am • CE1 à 11:55 am • CE2 à 12:00 m.d. • CM1 à 12:05 p.m. • CM2 à 12:10 p.m.
Transport scolaire : L'entrée et la sortie des élèves qui utilisent le transport scolaire se fera par la porte 4.	



12 - Utilisation des toilettes : Les élèves doivent utiliser les toilettes en gardant leurs distances et en respectant la signalisation. Un lavage des mains devra être réalisé après chaque passage aux toilettes. Le service de ménage sera chargé de désinfecter immédiatement les WC et les éviers après leur utilisation par un élève.

13 - Transport : Nous remercions les parents qui coordonneront le "covoiturage" pour le transport de leurs enfants d'informer l'établissement des personnes autorisées à venir le chercher. Pour cette raison, veuillez envoyer un courriel à info.primaire@franco.ed.cr et à coordination.primaire@franco.ed.cr en indiquant les informations personnelles de l'élève, celles des personnes autorisées à le récupérer ainsi que leur numéro de téléphone. Veuillez joindre, également, une copie scannée de leur carte d'identité

14 - Classes virtuelles CM1, CE2 : Les enfants des classes de CE2 et CM1 rentreront le lundi 15 février, mais durant la semaine du 8 février, ils recevront des classes virtuelles avec leurs professeurs à travers la plateforme TEAMS. Les horaires seront envoyés à l'avance.

15 - Classes virtuelles CE1 et CP : Les enfants des classes de CP et de CE1 reviennent le lundi 22 février, mais dans les semaines du 8 et 15 février, ils recevront des classes virtuelles avec leurs professeurs à travers la plateforme TEAMS. Les horaires seront envoyés à l'avance.

16. Protocole pour les familles qui ne souhaitent pas envoyer leurs enfants en classe : Nous demandons aux familles qui ne souhaitent pas que leurs enfants bénéficient d'un enseignement en présentiel de rédiger un document officiel en indiquant les coordonnées de l'enfant, des parents ou des tuteurs. Ce document doit être envoyé à direction.primaire@franco.ed.cr avec une copie à info.primaire@franco.ed.cr et coordination.primaire@franco.ed.cr.

Le document doit être rédigé comme suit :



Lycée Franco-Costaricien
Liceo Franco-Costarricense



Je _____soussigné(e)_____, numéro
d'identification:_____, père, mère ou tuteur légal de l'élève
_____ du niveau _____ informe les
autorités du Lycée Franco-Costaricien que j'ai décidé, en tant que
représentant légal, de ne pas envoyer mon enfant au lycée.

Je m'engage à faciliter à mon enfant l'accès aux ressources nécessaires
pour lui garantir la continuité pédagogique selon le travail asynchrone
déterminé par le personnel enseignant du lycée Franco-Costaricien.

Signature des responsables de l'élève _____

Date _____

Chers parents, le succès de ce programme exige le respect des mesures
établies et des horaires prévus.

En vous remerciant pour votre confiance et votre collaboration, nous vous
souhaitons une bonne rentrée des classes !

YO X YO
me cuido te cuido
y la comunidad se cuida
podemos volver a compartir